Commune de Doische

Doische, le 21 juin 2006.
Rue Martin Sandron, 114
Tél. 082/21 47 20 Fax 082/21 47 39
Site web : www.doische.be

Convocation
du
Conseil Communal

M .....

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le jeudi 29 juin 2006 à 20 heures**, à la Maison Communale.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE.

1°) Modifications budgétaires Ordinaire N° 1 et extraordinaire N° 2 – Approbation.

2°) Plan triennal 2004-2006 – Travaux de voirie à la rue de Fombay – Approbation du projet et du cahier des charges – Choix du mode de passation du marché – Demande des subsides au Ministre compétent.

3°) Accueil extrascolaire – Construction d'un préau à l'école de Gimnée – Changement du mode de passation du marché et relance de la procédure.

4°) Accueil extrascolaire 2005 – Travaux de rénovation à l'école de Matagne-la-Petite – Approbation du contrat d'étude - Désignation du coordinateur Sécurité et Santé.

5°) Réseaux de distribution d'eau – Travaux d'extension à la rue de Givet à Matagne-la-Petite – Souscription de 1780 parts sociales.

6°) Terrains communaux – Cession de Madame M. HOTTIAUX (Vve M. PREUMONT) à sa fille Madame Maryline PREUMONT.

7°) Frais de téléphonie mandataires – octroi d'un forfait de remboursement à concurrence de 150 euros.

8°) Garage communal à Gochenée – révision de la procédure de vente.

9°) Echange terrains forestiers avec M. ROSETTO – modification de l'estimation.

10°) Habitations de l'Eau Noire – Mise à disposition du logement communal, sis route de Biesme, 5 à Gochenée pour y créer 3 logements – révision de la décision du Conseil du 16 mars 2006.

HUIS CLOS

11°) Ratification désignation Monsieur S. COLLARD, Secrétaire Communal ff en remplacement de Madame FAYS, en congé – octroi de l'allocation de suppléance.

12°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 30/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Madame Christelle PAULET, Institutrice maternelle, en remplacement de Madame Jacqueline HAYARD, en congé de maladie.

13°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 30/05/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Marielle HERNOUX, Institutrice maternelle, en remplacement de Madame Jacqueline HAYARD, en congé de maladie.

Par le Collège,

Le Secrétaire ff, **Le Bourgmestre,**
S. COLLARD **A. DRICOT**